

Territoires

Les bassins de vie ruraux d'Ille-et-Vilaine : un accès aux équipements globalement plus rapide qu'ailleurs malgré des disparités au sein du département

Dans les bassins de vie ruraux d'Ille-et-Vilaine, les équipements sont en moyenne plus rapidement accessibles qu'ailleurs à défaut d'être plus densément présents. Au sein du département, cette densité est plus faible dans certains territoires à forte croissance démographique.

Sur un sous-ensemble d'équipements dont la nature relève de l'utilité publique et des besoins courants de la population, d'autres constats émergent : un accès relativement homogène pour les équipements de la gamme de proximité, mais des temps d'accès plus élevés, d'une part au nord-est du département pour la gamme intermédiaire, d'autre part au sud-ouest et au nord pour la gamme supérieure.



Les bassins de vie, redéfinis fin 2012, décrivent des espaces au sein desquels la population a potentiellement accès à différents commerces, services et équipements d'une gamme dite intermédiaire. Celle-ci se distingue de la gamme de proximité, formée d'équipements largement répandus, qui aurait conduit à une partition trop fine des territoires. Elle se différencie également de la gamme supérieure constituée d'équipements moins courants et concentrés dans des pôles de taille importante exerçant des fonctions de centralité.

Les bassins de vie sont ainsi constitués de pôles urbains abritant au moins 16 des 31 équipements de la gamme intermédiaire, et de communes environnantes reliées à ces pôles par la notion « d'accès au plus proche » aux équipements dont elles sont dépourvues. Le département d'Ille-et-Vilaine compte 36 pôles d'équipements, à l'origine d'autant de bassins de vie. Parmi



Le bouclier rural

Souhaitant contrer le mouvement de concentration des services et garantir un niveau de présence ou d'accessibilité minimale de services essentiels en zone rurale, le conseil général d'Ille-et-Vilaine a initié, en partenariat avec l'État, la démarche du « bouclier rural ». Celle-ci vise à réinterroger les stratégies d'implantation des services et à mobiliser les principaux acteurs publics et opérateurs privés autour de cet objectif.

Dans le prolongement de l'étude publiée par l'Insee sur les bassins de vie, le conseil général d'Ille-et-Vilaine et l'Insee ont souhaité s'associer pour approfondir l'analyse de la structuration du territoire par les services, en mobilisant plus finement les données de la base permanente des équipements, à différents échelons géographiques.

Cette étude vise à alimenter les travaux de la commission en charge du suivi de la démarche, coprésidée par le président du conseil général et le préfet d'Ille-et-Vilaine.

Une accessibilité globale aux équipements plus rapide en Ille-et-Vilaine

Comparaison de l'accès aux équipements (par gamme) dans les bassins de vie ruraux pour une sélection de départements de taille équivalente

Département	Nombre de bassins de vie ruraux	Nombre moyen de communes par bassin de vie	Nombre d'équipements pour 10 000 habitants			Temps d'accès moyen (en minutes)		
			Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure	Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure
Haute-Garonne	26	22	286	53	11	2,1	6,5	17,0
Gironde	26	18	267	51	13	1,5	6,6	15,4
Hérault	17	12	320	48	11	1,3	6,1	15,5
Ille-et-Vilaine	31	10	192	44	10	1,8	6,0	14,7
Isère	24	17	260	49	8	1,9	6,4	17,8
Loire-Atlantique	29	7	207	44	10	1,2	5,1	14,3
Maine-et-Loire	29	10	207	42	7	1,9	6,3	18,0
Moselle	16	30	222	43	10	2,4	7,6	16,4
Pas-de-Calais	17	31	194	40	7	2,7	6,9	16,1
Bas-Rhin	27	17	215	40	11	1,4	6,1	14,9
Seine-Maritime	23	26	209	45	9	2,3	7,2	15,9
Var	14	5	325	52	6	1,0	5,5	20,8

Source : Insee, base permanentes des équipements

eux, les bassins de vie où la majorité de la population vit en milieu rural¹, sont au nombre de 31. En outre, en prenant en compte les communes reliées à un pôle situé

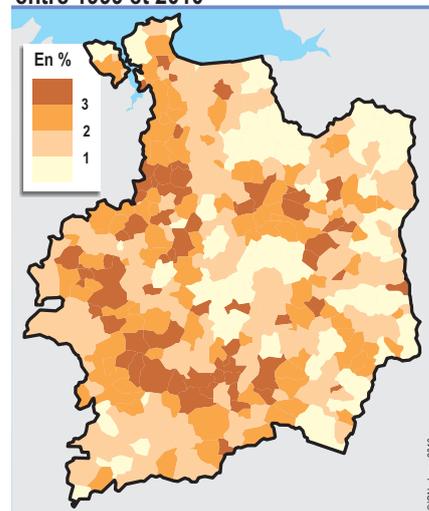
à l'extérieur du département, le nombre de bassins de vie dont dépendent les communes d'Ille-et-Vilaine s'élève à 44, dont 38 sont de type rural.

Dans les bassins de vie ruraux, des équipements plus rapidement accessibles qu'ailleurs hormis pour la gamme de proximité

Comparativement à 11 autres départements de taille équivalente, les bassins de vie ruraux d'Ille-et-Vilaine se singularisent par une accessibilité globale aux équipements plus rapide, davantage que par une densité plus soutenue. Cette spécificité qui s'accroît à mesure que la gamme d'équipements s'élève, tient notamment à la morphologie du département. L'Ille-et-Vilaine est constituée du pôle rennais en son centre, d'autres pôles urbains à ses franges (Saint-Malo, Redon,

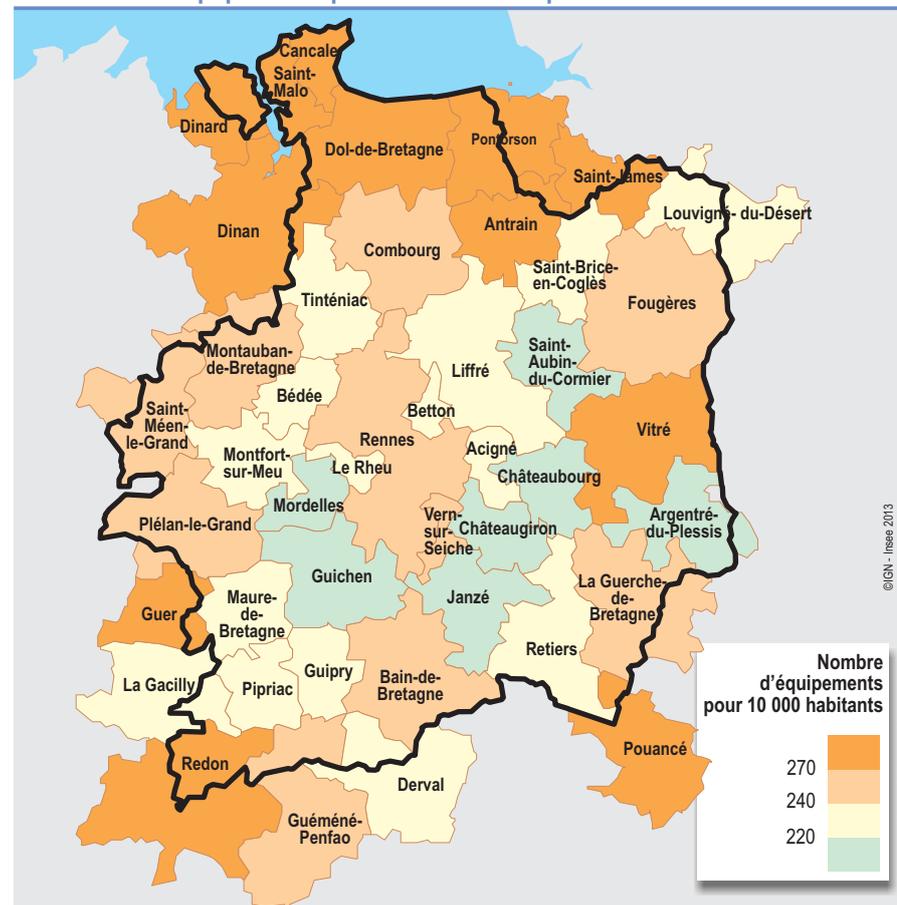
1- Cf définitions

Évolution annuelle de la population entre 1999 et 2010



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2010

Une densité d'équipements plus faible dans le périurbain



Source : Insee, base permanente des équipements

Fougères, Vitré) mais également de villes plus petites dans l'espace intermédiaire. Son maillage s'accompagne donc de bassins de vie plus nombreux, plus petits et donc moins susceptibles de disposer de la totalité des équipements de proximité. En revanche, il garantit une distance plus faible à des villes de taille importante. Ajouté à l'absence de reliefs, il s'ensuit des temps d'accès aux équipements relativement faibles.

Ainsi, s'agissant des équipements de proximité, les bassins de vie ruraux d'Ille-et-Vilaine sont les moins densément dotés des 12 départements de référence (192 équipements pour 10 000 habitants). En revanche, le département occupe une position médiane (6^e) pour le temps d'accès moyen à ces équipements (1,8 minute en moyenne).

Concernant la gamme intermédiaire, les bassins de vie ruraux du département ne sont pas les moins densément dotés. Avec 44 équipements pour 10 000 habitants, ils occupent une position médiane (8^e rang) au sein des 12 départements de référence. La densité est la plus élevée en Haute-Garonne (53 équipements pour 10 000 habitants) tandis

que le Pas-de-Calais ferme la marche (40 équipements pour 10 000 habitants). Par ailleurs, le temps d'accès à ces équipements (6 minutes dans les bassins de vie ruraux) place l'Ille-et-Vilaine au 3^e rang derrière la Loire-Atlantique (5,1 minutes) et le Var (5 minutes et demie).

Enfin, au sein de la gamme supérieure, les bassins de vie ruraux d'Ille-et-Vilaine comptent en moyenne 10 équipements pour 10 000 habitants, soit le 7^e rang des départements de référence. Toutefois, en termes de temps d'accès (14,7 minutes), le département occupe la 2^e place toujours derrière la Loire-Atlantique (14,3 minutes).

Une moindre densité d'équipements dans des bassins de vie en forte croissance démographique

Ces constats, établis pour l'ensemble des bassins de vie ruraux du département, masquent une certaine hétérogénéité lorsqu'on les analyse séparément. Certains bassins de vie ayant récemment connu une forte croissance démographique, notamment au sud et

à l'ouest du département, sont moins densément dotés en équipements. En effet, l'installation rapide de populations nouvelles a pu ne pas se traduire immédiatement en termes de commerces, services ou équipements.

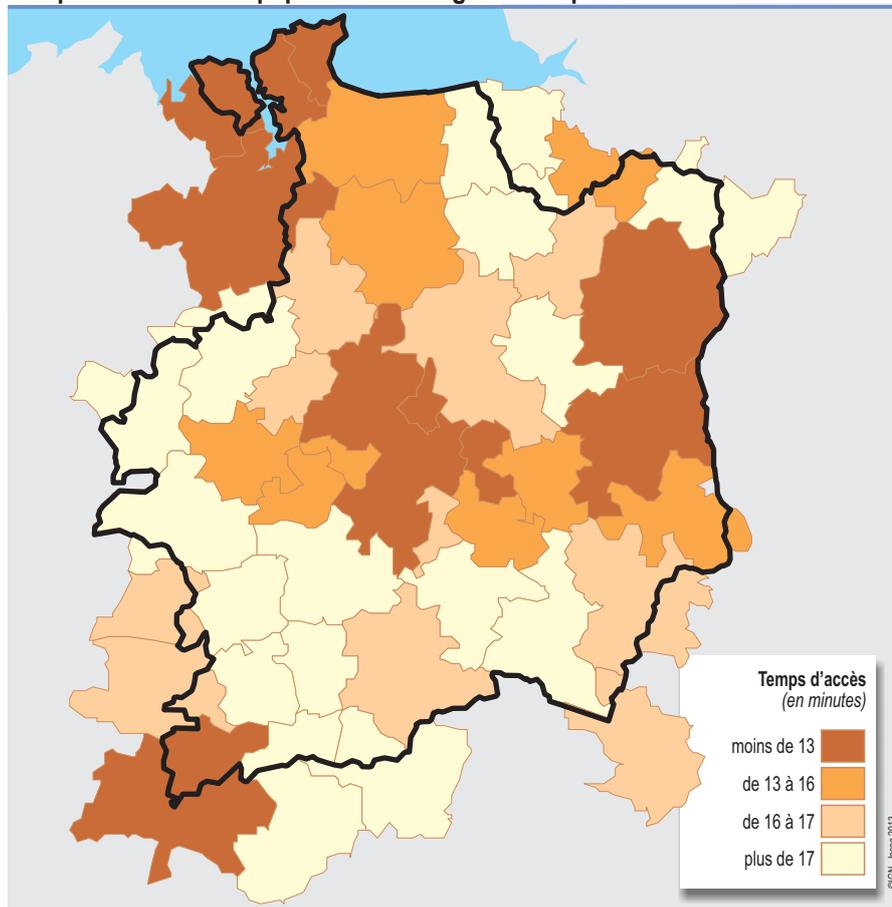
Les équipements de proximité sont, par nature, plus largement répandus. Tous les bassins de vie d'Ille-et-Vilaine disposent de quasiment tous les équipements de cette gamme. Ensuite, le temps d'accès moyen à l'ensemble des équipements de cette gamme présente peu de variabilité : inférieur à 1 minute et demie dans les bassins de vie urbains et périurbains, il peut tout au plus dépasser 2 minutes et demie dans les bassins plus éloignés : Saint-Méen-le-Grand, Pipriac, ou Bain-de-Bretagne.

Cependant, la densité de ces équipements, fonction des évolutions démographiques, fait apparaître des différences au détriment des espaces périurbains : ainsi le bassin de vie d'Antrain avec 223 équipements pour 10 000 habitants, présente une densité près d'une fois et demie supérieure à celui de Chateaubourg (160 équipements pour 10 000 habitants).

S'agissant de la gamme intermédiaire, les disparités apparaissent plus nettement entre bassins de vie ruraux. Si les bassins urbains de Rennes, Fougères et Saint-Malo disposent de la totalité des 31 équipements de cette gamme, le bassin de vie rural de Pipriac n'en compte que 16. La nature des équipements présents varie également fortement : la part des bassins de vie ruraux équipés s'étend de 16 % pour les parfumeries à 100 % pour les services d'aide aux personnes âgées. Par ailleurs, la densité des équipements, également plus faible dans les espaces périurbains, s'étend de 28 équipements pour 10 000 habitants à Guichen, jusqu'à 52 à Redon. Enfin, les temps d'accès (6 minutes en moyenne départementale pour les bassins de vie ruraux) peuvent varier de 3 minutes dans le bassin de Guer à près de 17 minutes et demie dans celui de La Gacilly.

Concernant les équipements de la gamme supérieure, moins fréquents, les disparités entre territoires sont encore plus marquées. Si les bassins de vie ruraux du département ne comptent en moyenne que 10 des 35 équipements de cette gamme, le nombre d'équipements varie de 1 à Bédée jusqu'à 34 à Vitré. La nature des équipements est également hétérogène : plus de la moitié des bassins de vie ruraux possèdent un

Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure



Source : Insee, base permanente des équipements

Les 27 équipements relevant de l'utilité publique et des besoins courants de la population

Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure
Boulangerie	Supermarché	Hypermarché
Épicerie / Supérette	Collège	Lycée
École (maternelle / élémentaire)	Librairie papeterie journaux	Agence Pôle emploi
Médecin omnipraticien	Police / Gendarmerie	Agence de travail temporaire
Bureau de poste	Magasin de vêtements	Cinéma
Banque / Caisse d'épargne	Service d'aide aux personnes âgées	Ophthalmologiste
Salle ou terrain de sport	Piscine	Maternité
Infirmier	Service de garde d'enfants	Service d'urgence
Pharmacie	Bibliothèque / Médiathèque	
Taxi		

Source : Insee, base permanente des équipements

hébergement pour handicapés ou encore un cinéma, mais aucun n'abrite de services d'urgences, de maternité ni d'agence Pôle emploi. De même, la densité de ces équipements montre d'importants écarts : de 1 pour 10 000 habitants à Bédée, à 25 pour 10 000 habitants à Redon. Enfin, le temps d'accès moyen aux 35 équipements de cette gamme, inférieur à 15 minutes en moyenne dans les bassins de vie ruraux, varie de 7 minutes à Vitré à 21 minutes à Maure-de-Bretagne.

Des équipements stratégiques de proximité généralement accessibles avec quelques nuances aux confins de l'espace périurbain

Qu'ils relèvent des gammes de proximité, intermédiaire ou supérieure, certains équipements font l'objet d'une attention particulière,

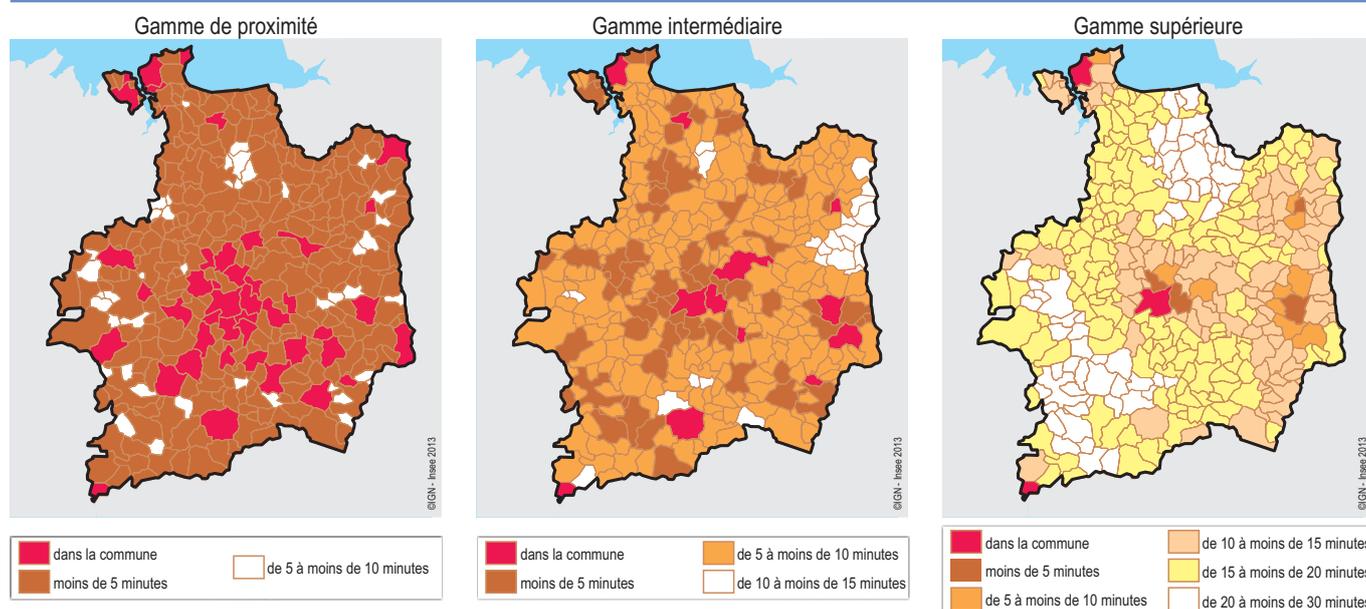
dans la mesure où la nature des services qu'ils offrent relève de l'utilité de service public et correspond à des besoins courants pour la population. Les collectivités sont, de fait, amenées à mettre en place des dispositifs favorisant leur présence, leur maintien ou facilitant leur accessibilité.

Dix équipements de proximité entrent dans ce sous-ensemble. Globalement, ces dix équipements sont largement distribués sur le territoire du département : le temps d'accès à ce panier d'équipements ne dépasse pas 1 minute en moyenne, et dans un tiers des communes (un quart au niveau national), aucun d'entre eux ne se situe à plus de 5 minutes de la population. Seules 40 communes, toutes situées dans l'espace intermédiaire et à une trentaine de kilomètres de Rennes, dépassent le seuil des 5 minutes sans toutefois excéder les 7 minutes.

Équipement par équipement, certaines nuances apparaissent toutefois. Quatre d'entre eux (boulangerie, bureau de poste, école et salle ou terrain de sport) sont présents dans la majorité des communes alors que les autres sont un peu moins répandus. Ainsi, pour les taxis et les agences bancaires, le temps d'accès peut dépasser 10 minutes dans certaines communes.

La densité de ces équipements peut également varier plus fortement, soit en raison des évolutions démographiques rapides observées notamment dans le périurbain, soit en résonance avec les logiques et contraintes administratives ou économiques ayant prévalu dans leur installation. Concernant les cabinets de médecine générale ou les agences bancaires, la densité est plus élevée dans les communes urbaines que dans les communes rurales. D'autres équipements tels les écoles maternelles ou élémentaires,

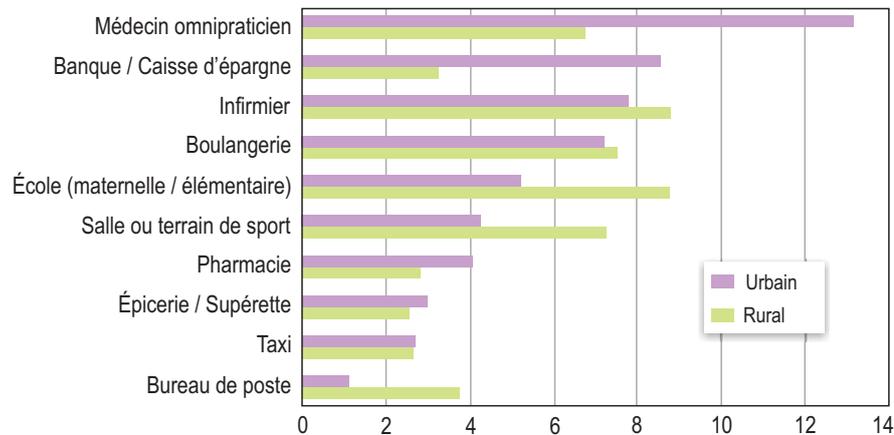
Temps d'accès moyens à des équipements relevant de l'utilité publique et des besoins courants de la population



Source : Insee, base permanente des équipements

La densité d'écoles, de salles ou terrains de sport et de bureaux de poste est plus élevée dans les communes rurales

Densité d'équipements selon le type de commune (nombre pour 10 000 habitants)



Source : Insee, base permanente des équipements

salles ou terrains de sport et bureaux de poste suivent une logique inverse, même si leurs capacités d'accueil peuvent compenser ce constat. Enfin, peu d'écarts distinguent l'espace rural de l'espace urbain pour les boulangeries, les épiceries et les taxis.

La moindre densité des équipements dans l'espace intermédiaire entre les pôles urbains s'illustre également en reconstituant des bassins disposant de la majorité de ces équipements. L'Ille-et-Vilaine compte 169 communes comptant au moins 5 des 10 équipements de proximité. Ces communes, qualifiées de pôles, peuvent être reliées aux communes voisines non pourvues selon une simple règle de proximité d'accès à ces équipements. On observe alors qu'un bassin sur

deux se limite à la commune-pôle, ce qui confirme la forte répartition des équipements de proximité. Toutefois, 33 bassins sont plus étendus (de 4 à 8 communes). Ils se situent tous dans l'espace intermédiaire à plus de 20 km de Rennes.

Un temps d'accès supérieur à 10 minutes à certains équipements de gamme intermédiaire dans les zones rurales près de Fougères

Les équipements de la gamme intermédiaire faisant l'objet d'une attention particulière sont au nombre de neuf. Parmi eux, seuls les services d'aide aux personnes âgées et les bibliothèques sont largement répandus (les trois quarts des communes en bénéficient).

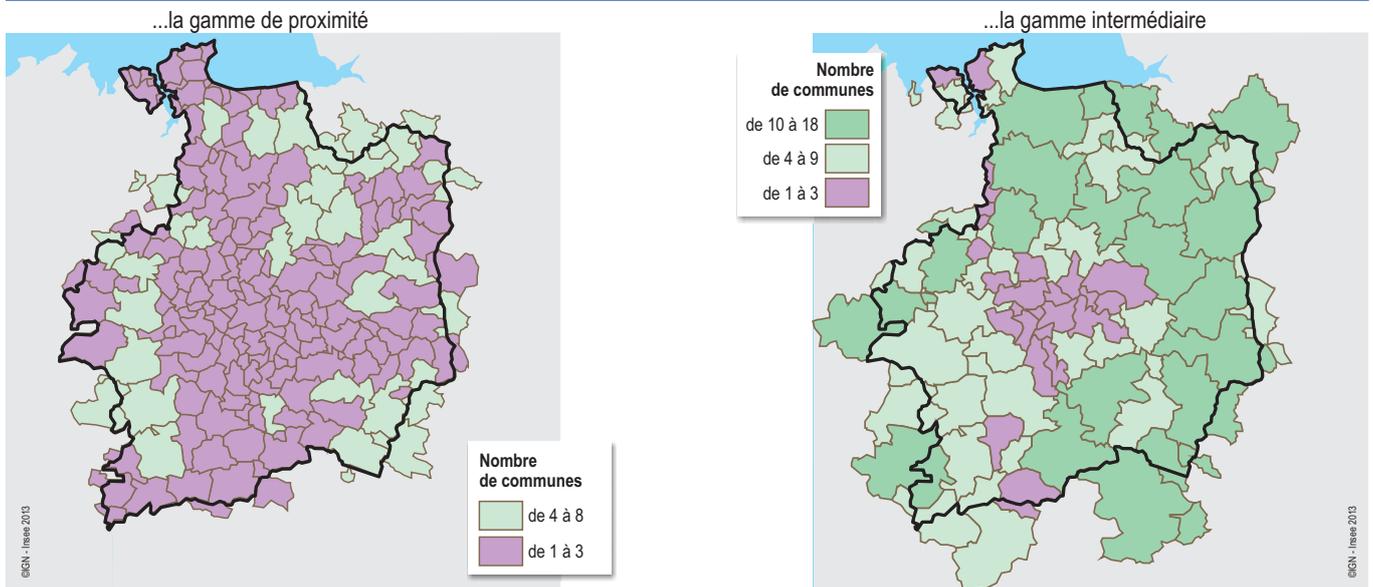
Les sept autres équipements ne sont présents que dans 6 % à 20 % des communes.

Les magasins de vêtements sont cependant les plus courants (près de 1 000 magasins, soit 1 pour 1 000 habitants) mais sont très majoritairement implantés en milieu urbain. Au contraire, les bibliothèques municipales et les services d'aide aux personnes âgées sont plus densément présents en milieu rural, avec un taux cinq à dix fois plus élevé que pour les communes urbaines du département.

Le temps d'accès moyen à chaque équipement informe sur sa distribution géographique : moins d'1 minute pour les services d'aide aux personnes âgées à près de 8 minutes pour les piscines. L'accessibilité à ces neuf équipements est en moyenne de 6 minutes et demie. Toutefois une vingtaine de communes, dont la plupart se situe à proximité de Fougères, dépassent un temps d'accès de 10 minutes, tant en moyenne que pour chacun des équipements de la gamme, hormis les services d'aide aux personnes âgées.

Par ailleurs, en dessinant des bassins d'accessibilité à ce panier d'équipements, des disparités apparaissent entre le centre du département et sa périphérie. Parmi les 57 bassins constitués autour des communes abritant au moins 4 des équipements de cette gamme, une vingtaine situés principalement dans les aires urbaines de Rennes et de Saint-Malo comptent moins de 4 communes (leur superficie ne dépasse pas 100 km²), les pôles y étant fortement équipés. À l'opposé,

Constitution des bassins d'équipements suivant...



Source : Insee, base permanente des équipements

dans l'espace intermédiaire, les bassins situés en périphérie du département agrègent des communes moins équipées et comptent tous plus de 9 communes.

L'accès à certains équipements de la gamme supérieure dépasse 20 minutes dans certaines zones du sud-ouest et du nord du département

Au sein de la gamme supérieure, huit équipements sont considérés comme répondant à des besoins particuliers pour la population. Ces équipements sont concentrés à 80 % dans les villes. Les services d'urgence, de maternité et de Pôle emploi sont même

totale­ment absents des communes rurales. Seuls les cinémas sont plus fréquents en milieu rural.

Toutefois, un dispositif de points d'accueil emploi (PAE), soutenu par les collectivités locales dont le Conseil Général, permet de prolonger la présence de pôle emploi dans les territoires grâce à des conventionnements de service et d'accès aux fichiers informatiques.

Sur l'ensemble du département, le temps d'accès à ces huit équipements atteint 16 minutes en moyenne. Deux zones rurales (au nord et sud-ouest du département) dépassent le seuil des 20 minutes en moyenne et de 30 minutes pour certains équipements

tels les maternités, les services d'urgence ainsi que Pôle emploi.

L'allongement des trajets domicile-travail, corollaire de la périurbanisation, peut toutefois nuancer ces constats, dans la mesure où certains équipements notamment commerciaux, absents près du lieu de résidence, s'avèrent davantage accessibles près du lieu de travail. L'accessibilité à ces équipements s'effectue alors par un détour sur le trajet domicile-travail. S'agissant des commerces, la prise en compte de cette possibilité réduit le temps d'accès d'environ 30 %.

■ Michel Rouxel

Définitions

Un **équipement** est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports, loisirs et culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur le territoire et la proximité du service rendu :

- la gamme de proximité comporte 29 équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou RPI (regroupement pédagogique intercommunal), médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...
- la gamme intermédiaire comporte 31 équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...
- la gamme supérieure comporte 35 équipements : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

Les bassins de vie ruraux / urbains

Des zones intermédiaires sont définies par la Commission européenne comme des agrégations de mailles élémentaires (carreaux de 200 mètres de côté) contiguës, de densité au moins égale à 300 habitants par km² et comptant en cumulé au moins 5 000 habitants. Parmi ces zones intermédiaires, on définit le sous-ensemble des zones urbaines lorsque la densité atteint ou dépasse 1 500 habitants par km² et la population 50 000 habitants. Les zones non intermédiaires sont qualifiées de rurales. Un bassin de vie est dit rural si la majorité de sa population vit en zone rurale.

Temps d'accès moyen aux équipements

Calcul effectué à partir des données de la base permanente des équipements 2010. On utilise le distancier Odomatrix, développé par l'Inra (Mohamed Hilal - UMR1041 CESAER) en collaboration avec le Certu et l'Insee. Il indique, pour chacune des communes de métropole et pour chaque équipement, la distance-temps en minutes entre cette commune et la commune équipée la plus proche. Il s'agit d'une distance par la route entre les chefs-lieux de commune. On considère donc que la distance d'accès est nulle pour les habitants qui résident dans une commune équipée.

Pour en savoir plus

- [Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 - Trois quarts des bassins de vie sont ruraux](#) / Chantal Brutel, David Levy. - Dans : *Insee Première* ; n° 1425 (2012, déc.). - 4 p.
- [Commerces, services et équipements structurent la Bretagne en 133 bassins de vie](#) / Robert Granger, Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 39 (2012, déc.). - 5 p.
- [Le renouveau des campagnes bretonnes](#) (Octant Analyse n°13) Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 13 (2011, janv.). - 4 p.
- [Les services marchands aux particuliers s'implantent dans l'espace rural](#) / Bénédicte Mordier. - Dans : *Insee Première* ; n° 1307 (2010, juil.). - 4 p.
- [Le commerce de proximité](#) / Gwennaël Solard. - Dans : *Insee Première* ; n° 1292 (2010, mai). - 4 p.
- [À la campagne, comme à la ville, des commerces traditionnels proches de la population](#) / Gwennaël Solard. - Dans : *Insee Première* ; n° 1245 (2009, juin 2009). - 4 p.
- [Les nouvelles aires urbaines - L'influence des villes bretonnes se renforce](#) (*Octant Analyse* n° 23) octobre 2011 - N° 23
- [Une offre de soins de premier recours à moins de 10 minutes pour 97 % des Bretons](#) (*Octant Analyse* n°45) février 2013 - N° 45
- [Soins hospitaliers en Bretagne : des conditions d'accès et d'usage différenciées selon les spécialités et les pratiques réelles des patients](#) (*Octant Analyse* n°44) février 2013 - N° 44
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédacteurs en chef : Armelle Kerromès, Jean-Marc Lardoux

Composition : Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2014 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014

INSEE Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439

35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)